



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050192

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/05/2025 14H53 C:005340 I:06661
V/REF : 1009278
V/Appel du Dimanche 04/05/2025 a 14H53

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00440/00441
IMMEUBLE : TERRASSE
1 a 13 ROMAINS
206/208 CHEMIN DE POMMIER
69330 MEYZIEU

Vaulx en Velin, le 12 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°13 ROMAIN-CONTACTER MME GOMEZ-TEL:06 41088086
MOTIF : INETRVENIR POUR UNE PANNE D'ELECTRICITE EN PARTIE COMMUNE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 04/05/2025 A 14H30 : PAS D'ECLAIRAGE DANS LES COMMUNS.RECHERCHE DU
DISJONCTEUR. RECHERCHE DE LA CAUSE DE LA DISJONCTION - SERRAGE DES
CONNEXIONS - CONTROLE DE L'INSTALLATION ET APPAREILLAGE - REARMEMENT
DU DISJONCTEUR GENERAL DES COMMUNS - REMISE EN SERVICE - ESSAIS - BON
FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DT AB EMAIL en CC le 05/05/25 a 08H18 stephane.gaget@semcoda.com
DT AB Email envoyé le 05/05/25 a 08H18 _ Env oi CR/AB

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
1,25	H.Ouvrier Electricien le 04/05	1	73,82	92,27
1,25	Sup.H.100%-Electr. +20h-Sa +12h-D/JF	1	73,82	92,27
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	39,45	39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050192

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	405,99
T.V.A. a 10,00%	40,59
TOTAL T.T.C.En EURO	446,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.